

# Cinq thèses sur l'Europe<sup>1</sup>

Cédric Durand\*

*Revue Française d'Histoire des Idées Politiques* n° 45, 2016

Cinq ans après le déclenchement de la crise de l'euro, l'avenir du projet d'État européen reste incertain. La menace d'un éclatement forcé par les spéculations sur les dettes souveraines semble écartée depuis l'engagement de Mario Draghi à sauver la monnaie unique « *whatever it takes* ». Pour autant, la longue stagnation dans laquelle la région est engluée aiguise les contradictions politiques, ouvrant dans plusieurs pays des perspectives pour des forces dont les ambitions sont incompatibles avec la matrice institutionnelle de l'Union Européenne. L'arrivée de Syriza au pouvoir en Grèce s'inscrit dans cette dynamique ; l'émergence de Podemos en Espagne ou, à l'extrême droite, le renforcement du Front National en France

---

\* Cédric Durand est chercheur au CEPN - CNRS/ Université Paris 13.

<sup>1</sup> Ces thèses doivent beaucoup à la conversation permanente avec mes amis Stathis Kouvelakis et Razmig Keucheyan ; il va de soi que j'en assume cependant l'entière responsabilité. Elles ont été discutées avec Michel Husson et Christakis Georgiou au cours de la table ronde « Autour de «En finir avec l'Europe» » lors du colloque *Penser l'émancipation 2014*, à Nanterre le 21 février 2014, au cours d'un panel coorganisé avec Claes Belfrage et intitulé « The Political Economy of the European Crisis and Imagined Recoveries » durant la conférence annuelle du *Council for European Studies* à Washington le 15 mars 2014 et lors du colloque international « La construction internationale et ses apories » organisé à Nice par la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société du Sud-Est du 29 au 31 janvier 2015.

posent en termes on ne peut plus urgents la question de la nature et du devenir du processus d'intégration européen.

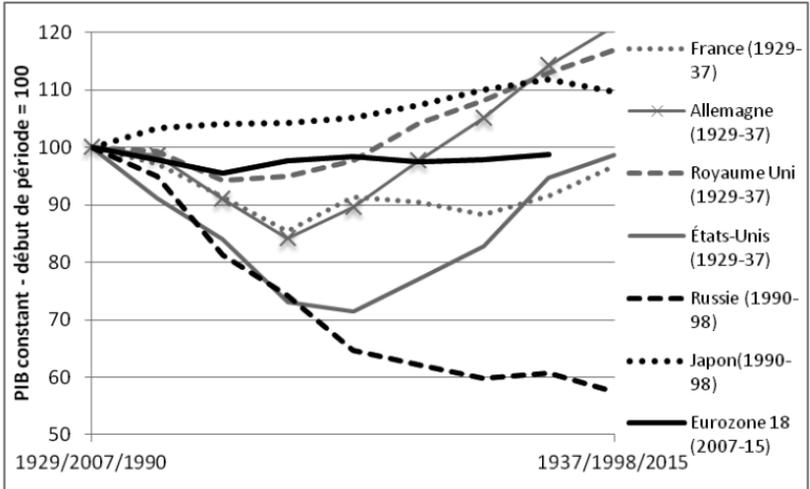
Cette contribution propose cinq thèses ramassées et provisoires dont l'objet est d'esquisser les contours de la question européenne en cette seconde décennie du vingt-et-unième siècle, à savoir les avancées de l'intégration continentale, la fragilité persistante du proto-État européen et les défis stratégiques auxquelles les gauches politiques et sociales font face.

La première thèse est de l'ordre du constat : l'euro est une des plus grandes catastrophes de l'histoire économique. Les deux thèses suivantes mettent en relation cet échec avec deux ressorts possibles de l'intégration européenne : d'une part, une logique d'alignement des institutions politiques sur des rapports de production capitalistes qui seraient articulés à l'échelle continentale ou, autre possibilité, l'instrumentalisation du déplacement des frontières étatiques pour cristalliser de nouveaux rapports de forces socio-politiques. Les deux dernières thèses sont plus directement tournées vers l'action. Elles avancent, que l'Union européenne n'est pas un champ stratégique pour le monde du travail et, en conséquence, que l'europhisme ne peut pas être un internationalisme pour les subalternes.

### **Thèse 1. L'euro est une des plus grandes catastrophes de l'histoire économique moderne**

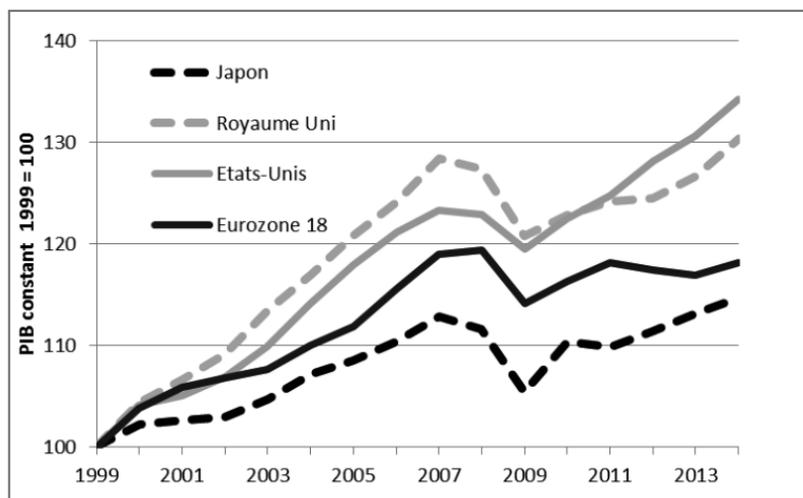
En 2015, la zone euro n'a toujours pas récupéré son niveau de production de 2007. L'onde de choc de la crise financière partie des États-Unis s'est muée en une des plus grandes crises économiques modernes : pis que la crise japonaise des années 1990 et d'une gravité comparable à celle des années 1930. Certes, dans ce second cas, le choc initial fut beaucoup plus violent, mais sept ans plus tard tous les pays avaient déjà amorcé une rapide récupération. Seule, sans doute, la grande dépression post-socialiste dans les pays de l'ex-Union soviétique fut plus profonde et plus durable. Entre 1990 et 1998, le PIB russe fut presque divisé par deux. Mais il s'agissait alors d'une transition systémique, d'un

bouleversement d'ensemble des mécanismes institutionnels de régulations sociale, économique et politique et non d'une simple crise dans le capitalisme.



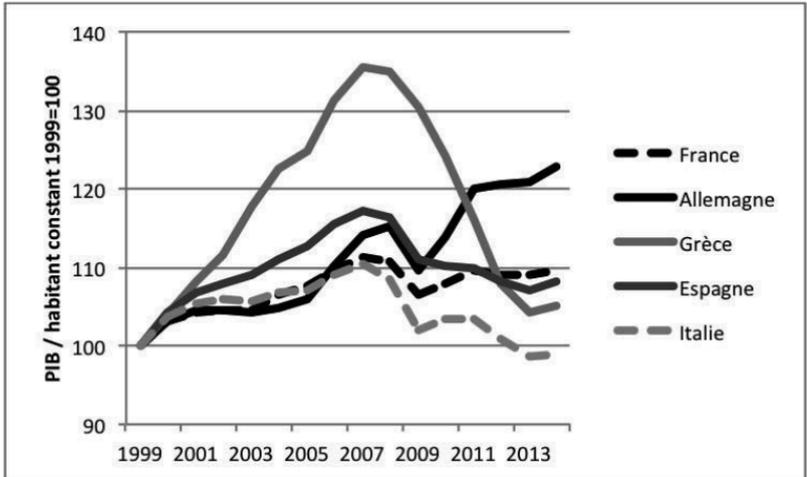
**Figure 1** : La dépression européenne en perspective historique comparative (Maddison, OCDE, Banque centrale européenne. Pour la zone euro, les données 2015 sont celles du premier trimestre)

La longue dépression que connaît la zone euro est particulièrement marquée lorsqu'on la compare aux trajectoires des principales autres grandes économies riches (États-Unis, Japon, Royaume-Uni) sur la même période. C'est d'autant plus notable que cette contre-performance intervient après une phase de croissance atone (figure 2), la zone euro ne surpassant au début des années 2000 que le Japon, un pays englué dans la déflation et dont la population a cessé de croître.



**Figure 2** : Évolution du PIB des principales économies riches depuis la création de la zone euro (FMI, Euro stat)

Au sein de la zone, l'évolution postérieure au grand choc financier montre que la convergence observée entre 1999 et 2007 était un mirage. Le rattrapage mesuré par la croissance plus rapide du PIB par habitant de pays comme l'Espagne et la Grèce fut plus qu'effacé dans la période postérieure à la crise, l'Allemagne étant la seule économie qui ait depuis connu un rebond substantiel (figure 3). Outre le spectaculaire repli de l'économie grecque, il faut souligner la trajectoire dramatique de l'Italie où le PIB par habitant est aujourd'hui plus faible qu'il n'était à la fin des années 1990.



**Figure 3** : Évolution du PIB par habitant de pays du centre et de la périphérie de la zone euro (FMI)

Les raisons de la gravité de la crise économique au sein de la zone euro et de son caractère asymétrique renvoient pour l'essentiel à la construction de la monnaie unique. Entre 1999 et 2007, les déséquilibres se sont accumulés dans la zone. En l'absence de coordination des politiques salariales, les taux d'inflation et la compétitivité ont fortement divergé. La compression des salaires a permis au centre d'accumuler des excédents commerciaux et des créances sur l'extérieur. Dans le même temps, la périphérie connaissait une croissance sans développement, fruit d'une financiarisation provoquée par l'afflux de financement et des taux d'intérêts réels très faibles. Les capacités industrielles de ces pays n'ont que peu progressé durant cette période, le boom étant principalement porté par les secteurs non échangeables tels que la construction et le commerce<sup>2</sup>. Le développement inégal et combiné de la

<sup>2</sup> Une littérature considérable explique les ressorts macroéconomiques de polarisation au sein de la zone euro. Voir notamment : Costas Lapavistas, *Crisis in the Eurozone*, New York et Londres, Verso, 2012 ; Engelbert Stockhammer, « The Euro Crisis and contradictions of Neoliberalism in Europe », *PKSG Working Paper* 1401, 2014 ; Robert Boyer, « The euro crisis; undetected by

périphérie s'est ainsi caractérisé à la fois par une aggravation du retard industriel et par une intégration parfaitement contemporaine des circuits financiers, par exemple avec la dissimulation comptable des déficits en Grèce, mais aussi en Italie, par le biais de contrat *swaps* sophistiqués soufflés par les banques de Wall-Street.

Les endettements public et surtout privé se sont avérés insoutenables lorsque les effets conjoints de l'assèchement brutal des marchés financiers et de la contraction de l'activité en 2008-2009 se sont manifestés. En l'absence d'une intégration politique suffisamment avancée pour légitimer soit une redistribution budgétaire à l'échelle du continent, soit un soutien indirect par le biais de rachats de titres illimités par la banque centrale, ces pays ont été soumis à la logique néocoloniale des plans d'ajustements structurels de la *troïka*, une tyrannie des créanciers qui ne sont autres que leurs partenaires du centre de l'Union Européenne et leurs institutions financières.

La machine de l'euro est une machine infernale. La volonté de crédibiliser cette monnaie mondiale velléitaire grâce à des règles âprement négociées a mis l'ensemble de la zone au bord de la déflation. Sans possibilité de réajustement des taux de change interne, ni de relance budgétaire massive et avec un assouplissement quantitatif limité et tardif, la zone s'est privée de tous les instruments qui ont permis aux autres pays industrialisés de contenir la dépression. Seule l'Allemagne a véritablement tiré son épingle du jeu. La prospérité de ce pays est celle d'un géant industriel appuyé sur un hinterland centre-européen à bas coût et dont la spécialisation en fait un producteur indispensable pour les pays en cours d'industrialisation. Hors des secteurs exportateurs de pointe, cette prospérité s'accompagne du développement d'un salariat pauvre du fait du délitement des conventions collectives et de l'implémentation de mesures de *workfare* dans les années 2000. Elle repose aussi sur

---

conventional economics, favoured by nationally focused polity », *Cambridge Journal of Economics*, 37 (3), 2013, p. 533-569, ; Jacques Mazier et Pascal Petit, "In search of sustainable paths for the eurozone in the troubled post-2008 world", *Cambridge Journal of Economics*, 37 (3), 2013, p. 513-532.

les avantages cumulés des subventions implicites<sup>3</sup> résultant d'une monnaie pour elle sous-évaluée. Pour les autres, les avantages de l'euro se paient cash sous la forme d'une taxation implicite de leur production découlant d'une surévaluation qui ne peut être compensée que par la baisse du coût du travail et la contraction des dépenses publiques. Privée de tout moteur interne, l'activité sur le continent est prise dans une spirale dépressive dont seuls les segments les plus compétitifs sur le marché mondial sont partiellement isolés.

## **Thèse 2. Le capitalisme européen n'existe pas**

Comment comprendre la relance de la construction européenne dans les années 1980 avec l'Acte Unique de 1986 et l'Union Economique et Monétaire initiée depuis Maastricht en 1992 ? L'intégration régionale peut être mise en rapport avec la dynamique capitaliste. Dans une telle perspective, l'intégration correspond à une extension géographique de certaines fonctions étatiques. Elle répond aux exigences de l'accumulation du capital et de la réalisation de la plus-value et aux problèmes de légitimation qui y sont associés. C'est un moyen pour résoudre des tendances à la crise, effectives ou potentielles<sup>4</sup>. Une manière d'interpréter cette proposition très générale consiste à avancer que l'intégration européenne accompagne l'émergence d'un capitalisme européen, qu'il s'agit d'une forme de mise en cohérence des structures politiques par rapport à l'organisation spatiale du capital. Une telle hypothèse est formulée dès les années 1960 par l'économiste marxiste Ernest Mandel. Selon lui, la domination du capital étatsunien contraint les classes capitalistes nationales des États européens à se réorganiser sous peine d'être éliminées. Or, comme l'espace de l'État-nation

---

<sup>3</sup> Vincent Duwicquet, Jacques Mazier et Jamel Saadaoui, « Désajustements de change, fédéralisme budgétaire et redistribution : comment s'ajuster en union monétaire », *Revue de l'OFCE*, 127, 2013, p. 57-96.

<sup>4</sup> Peter Cocks, « Towards a Marxist theory of European integration », *International Organization*, 34, 1980, p. 1-40.

est trop restreint pour permettre de bénéficier des avantages que procurent les économies d'échelles, il existe une pression à l'amalgamation de la propriété des grandes firmes capitalistes au niveau continental. Cette amalgamation pousse alors à un processus de supranationalisation de certaines des fonctions de l'État :

Dès que l'interpénétration des capitaux au sein de la CEE aura fait assez de progrès pour qu'une partie importante des grands moyens de production et de transport ne soit plus la propriété particulière de telle ou telle bourgeoisie « nationale », dès qu'ils seront plutôt la propriété de capitalistes de nationalités différentes, on verra naître une pression irrésistible en faveur d'un nouvel État, qui puisse défendre efficacement cette propriété privée d'un type nouveau. [...] Un capital « européen » exige un état bourgeois « européen » en tant qu'instrument le plus apte à le promouvoir, à en garantir les profits et à le défendre contre tous ses adversaires<sup>5</sup>.

La position de Mandel est donc extrêmement claire. Il identifie l'organisation spatiale du capital à la géographie de la propriété et voit principalement en l'État un moyen de promouvoir l'expansion de son capital domestique, d'en garantir les profits et d'en défendre les intérêts contre les impérialismes adverses. Si selon le dogme catholique l'esprit procède du Père, selon Mandel la construction européenne procède de l'interpénétration de la propriété du capital européen.

Nicos Poulantzas, un autre penseur marxiste majeur de cette époque, rejette violemment cette interprétation et accuse Mandel de « rejoindre la propagande bourgeoise actuelle sur 'l'Europe unie' »<sup>6</sup>. Leur désaccord porte sur les questions étroitement imbriquées de l'impérialisme et de l'État. Il n'est pas possible de rendre compte ici de toute la richesse de cette passionnante controverse. Indiquons seulement que, selon Poulantzas, il ne peut pas y avoir

---

<sup>5</sup> Ernest Mandel, *La réponse socialiste au défi américain*, Paris, Maspero, 1969, p. 65–66.

<sup>6</sup> Nicos Poulantzas, « L'internationalisation des rapports capitalistes et l'État-Nation », *Les Temps Modernes*, n° 319, février 1973, p. 1489.

d'opposition frontale et systématique entre, d'un côté, le capital étasunien et, de l'autre, des capitaux européens qui s'amalgameraient pour résister, tout simplement parce que le capital étasunien interfère déjà de mille façons dans les économies d'Europe occidentale. De plus, il considère que la conception de l'État de Mandel est par trop simpliste.

L'État n'est pas le simple outil ou instrument, manipulable à volonté, des classes dominantes. Toute étape d'internationalisation du capital provoquant automatiquement une « supranationalisation » des États. L'État, appareil de cohésion, de l'unité d'une formation et de reproduction de ses rapports sociaux, concentre et résume les contradictions de classe de l'ensemble de la formation sociale, en consacrant et en légitimant les intérêts des classes et fractions dominantes face aux autres classes de cette formation, tout en assumant des contradictions de classe mondiales. Le problème qui nous occupe ne se réduit pas ainsi non plus à une contradiction simple, de facture mécaniste, entre la base (internationalisation de la production) et une enveloppe superstructurelle (l'État national) qui ne lui « correspondrait » plus<sup>7</sup>.

Avec quatre décennies de recul, cette controverse prend un nouveau relief. Il y a bien eu une européanisation du capital, mais celle-ci s'inscrit dans un double mouvement, d'une part, de financiarisation avec la montée en puissance d'investisseurs institutionnels qui ont contribué à désintégrer les actionnariats nationaux et, d'autre part, d'internationalisation du capital. Cette internationalisation passe par le développement des flux financiers et des investissements directs étrangers des grandes firmes. Elle ne se limite pas à une européanisation mais correspond davantage à une forte imbrication entre le capital européen et le capital étasunien et à une pleine insertion des capitaux européens dans la mondialisation, notamment par de nouvelles formes de contrôle sur les processus de travail dans le cadre des chaînes globales de marchandises<sup>8</sup>.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 1491.

<sup>8</sup> Voir Cédric Durand et Tristan Auvray, « *Un capitalisme européen ? Retour théorique et empirique sur le débat Ernest Mandel/Nicos Poulantzas, 40 ans*

Du point de vue des rapports inter impérialistes, ces éléments plaident en faveur de la thèse de Léo Panitch et Sam Gindins. Selon ces auteurs, la régionalisation européenne est une des modalités de la construction du capitalisme global auquel les classes dominantes du vieux continent se sont ralliées<sup>9</sup>, bien plus que l'affirmation d'une puissance économique et politique visant à s'affranchir de l'hégémonie étasunienne.

Le problème de l'existence d'un capitalisme européen doit être également évoqué sous un autre angle, celui de la *régulation* de la dynamique du capitalisme. Il est frappant de constater que les régimes d'accumulation nationaux n'ont pas convergé au cours des dernières décennies au sein de l'Union Européenne. En dépit d'un rapprochement des politiques économiques autour des préceptes néolibéraux, l'intégration a contribué à nourrir des processus de différenciation des appareils productifs, de désynchronisation partielle des rythmes économiques et, après une phase de rattrapage en trompe-l'œil, de perpétuation des différences salariales. En outre, le grand retournement de 2007-2008 a conduit à une fragmentation financière qui se manifeste par des écarts importants entre les taux d'intérêts pratiqués dans les différents pays mais aussi sur le plan institutionnel. Le dispositif d'assouplissement quantitatif présenté par le président de la Banque centrale européenne le 22 janvier 2015 en est un bon exemple. Il prévoit que les achats de titres seront répartis proportionnellement au poids de chacune des économies et que 80 % des titres seront inscrits au bilan des banques centrales nationales et non de la Banque centrale européenne, c'est-à-dire que la mutualisation du risque et des effets associés à cette politique monétaire non conventionnelle est limitée au maximum. C'est là un terrible message de défiance quant à l'avenir de la monnaie unique envoyé par l'institution qui en a la charge.

---

*après* », Colloque international Nicos Poulantzas, *Un marxisme pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, 16 et 17 janvier 2015, Université Paris IV [actes du colloque à paraître].

<sup>9</sup> Léo Panitch and Sam Gindins, *The making of Global Capitalism*, New York et Londres, Verso, 2012.

Il n'existe donc ni capitalisme européen au sens d'une structuration du capital prioritairement à cette échelle, ni de régime d'accumulation au sens d'une synchronisation des rythmes socio-économiques, mais une complémentarité-polarisation de différents régimes que la faiblesse du budget public européen et l'insuffisante coordination des politiques économiques ne permettent pas de rapprocher. Pourtant, comme le soulignent notamment les auteurs régulationnistes<sup>10</sup>, la relance du projet européen dans les années 1980 constitue bien une réponse différée aux difficultés économiques et politiques nées de la crise du fordisme et du démantèlement du système monétaire international de Bretton Woods. Mais la réponse qui se met en place, comme nous allons le voir, consiste d'abord à altérer durablement les rapports de forces sociaux au détriment du travail et en faveur du capital transnational puis du capital financier.

### **Thèse 3. La relance de la construction européenne, un projet politique néolibéral contre les peuples**

Les dynamiques de réagencement territorial des formes étatiques ne sont pas neutres du point de vue des rapports de force entre les classes. Comme le souligne Immanuel Wallerstein, « il est possible pour des groupes sociaux particuliers de tirer parti de l'altération des frontières étatiques, d'où les mouvements de sécession (ou d'autonomie) et les mouvements d'annexion (ou de fédération) »<sup>11</sup>. Les changements institutionnels par lesquels passe l'intégration politique sont ainsi l'occasion de cristalliser de nouveaux rapports de force entre les classes sociales et les fractions de classe et de les faire évoluer en raison des capacités socio-politiques inégales à intervenir au nouvel échelon régional. Dans ce

---

<sup>10</sup> Voir par exemple Robert Boyer, "The Unanticipated Fallout of European Monetary Union: The Political and Institutional Deficits of the Euro", in Crouch, C. (ed.), *After the Euro*, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 39-103.

<sup>11</sup> Immanuel Wallerstein, « Class conflict in the world economy » in *The capitalist World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, p. 292.

cas, les nouvelles structures proto-Étatiques peuvent ancrer une nouvelle hégémonie sans pour autant, nécessairement, refléter une mise en cohérence par rapport aux structures du capital.

Il faut se garder de toute interprétation téléologique de la dynamique de l'intégration européenne. D'autres trajectoires auraient pu voir le jour, par exemple si les gouvernements de centre-gauche qui étaient majoritaires au sein de l'Union européenne à la fin des années 1990 avaient décidé de ne pas ratifier le traité d'Amsterdam et tenté de mettre l'Union sur les rails d'une convergence sociale vers le haut. La décision de la France méditerranéenne de se résoudre aux politiques de désinflation compétitives dans les années 1980 marque plus encore une inflexion décisive dans la généralisation des politiques néolibérales<sup>12</sup>. Lorsque Jacques Delors confie au milieu des années 1980 aux entreprises multinationales réunies dans l'*European Roundtable of Industrialist* le soin de définir le cadre de la relance de l'intégration européenne, il s'inscrit pleinement dans la logique de cette nouvelle séquence historique. On peut aussi souligner, comme le fait Alan Milward dans *The Rescue of the Nation State*, que les premiers pas de l'intégration européenne ont favorisé la prospérité et la stabilité des États-nations dans l'après-guerre – y compris le développement des États-providences - grâce à l'élargissement des échelles de production, des fragments de politique industrielle commune (politique agricole, Communauté du charbon et de l'acier, etc.) et à des garanties de sécurité commune. Rappelons cependant que pour le grand frère étasunien ainsi que pour des classes dominantes continentales ayant perdu toute légitimité au sortir de la guerre, le projet européen vise d'abord à arrimer la péninsule occidentale de l'Eurasie au camp du capitalisme global, un premier monde sous pression de l'extension de l'influence soviétique et de la victoire de la révolution chinoise et menacé de l'intérieur par de puissants partis communistes, notamment en Italie et en France.

---

<sup>12</sup> Sur le rôle de la bifurcation idéologique des élites socialistes françaises dans la construction de la mondialisation néolibérale, voir Rawi Abdelal, *Capital Rules*, Cambridge, Harvard University Press, 2009.

L'hypothèse d'une nature cumulativement antipopulaire de l'intégration européenne apparaît particulièrement convaincante. D'abord, elle résonne avec le rôle que jouent aujourd'hui les institutions de l'Union Européenne en tant qu'avant-poste de la radicalisation des politiques néolibérales et d'affirmation d'un *césarisme bureaucratique*<sup>13</sup>. Mais des raisons théoriques ayant trait au processus de fédéralisation peuvent également être évoquées. À ce sujet, il n'est pas vain de se tourner vers le plus pénétrant des penseurs néolibéraux, Friedrich von Hayek. Dans un article de 1939, bien avant donc que les premiers jalons des communautés européennes ne soient posés, celui-ci expliquait comment, dès lors que le droit de propriété privé et le principe de concurrence sont reconnus, tout processus d'intégration fédérale ne peut qu'aller dans le sens d'une moindre immixtion du politique dans l'économique et, *a fortiori*, que fermer irrémédiablement la porte à toute forme d'expérience socialiste. L'interventionnisme unilatéral d'un des membres de la fédération devient en effet impossible, soit, premier cas de figure, que l'intervention soit inacceptable par les autres pays et donc interdite, par exemple dans le cas de subventions sectorielles qui favoriseraient indument les firmes d'un État membre, soit, seconde option, que le processus concurrentiel se charge de rendre inopérante toute politique idiosyncratique, par exemple dans le cas de standards sociaux débouchant sur un désavantage compétitif des firmes du pays considéré. Un plus grand effort de régulation fédéral ne peut pas davantage se produire, puisque les différentiels de niveau de développement et de spécialisation productive conduiraient immanquablement toute mesure volontariste à favoriser tel territoire par rapport tel autre, si bien que l'assentiment général ne pourrait se faire que sur une intégration négative, le commun se réduisant tendanciellement à la défense de la libre concurrence. Comme le résume Hayek,

---

<sup>13</sup> Voir Cédric Durand et Razmig Keucheyan, « Un césarisme bureaucratique : Une lecture gramscienne de la crise européenne », in Cédric Durand (éd.), *En finir avec l'Europe*, Paris, La Fabrique, 2013.

La relance de l'intégration européenne depuis la seconde moitié des années 1980 correspond presque il fait peu de doute que la réglementation de l'activité économique sera beaucoup plus restreinte pour le gouvernement central d'une fédération que pour les gouvernements d'États nationaux. Et, comme le pouvoir des États compris dans la fédération sera lui-même encore plus limité, l'essentiel de l'ingérence dans la vie économique à laquelle nous avons été habitués deviendra dans son ensemble impossible à mettre en œuvre<sup>14</sup>.

La relance de l'intégration européenne depuis la seconde moitié des années 1980 correspond presque parfaitement à cette logique. Elle opère un renversement dans la hiérarchie des formes institutionnelles. Alors que la reconstruction des États-nations dans l'après-guerre est guidée par une mobilisation productiviste du travail à travers un compromis salarial fordiste et un volontarisme industriel, l'accomplissement des promesses du traité de Rome dans l'Acte Unique de 1986 puis l'Union Économique et Monétaire décidée à Maastricht en 1992 donnent la priorité aux principes de libre concurrence et de stabilité monétaire auxquels la relation salariale doit désormais se soumettre<sup>15</sup>. Cette thèse n'implique pas que les institutions de l'Union européenne ne soient jamais le lieu où des mesures contraignantes sur les firmes puissent être imaginées. Ainsi, en matière de régulation financière, l'ONG Finance Watch a souligné à raison que la première ébauche de directive élaborée par les services du commissaire Barnier comprenait des avancées notables. Mais celles-ci furent peu à peu évincées sous la pression des lobbys bancaires au niveau européen et de leurs relais dans certains États, au premier rang desquels la France. A la faiblesse administrative de la Commission - elle emploie seulement 33 000 fonctionnaires pour 20 000 lobbyistes travaillant à

---

<sup>14</sup> F. Hayek, « The Economic Conditions of Interstate Federalism » [1939], in *Individualism and Economic Order*, Chicago, University of Chicago Press, 1948, p. 265.

<sup>15</sup> Pour une discussion de cette thèse régulationniste, voir Cédric Durand et Razmig Keucheyan, « Financial hegemony and the unachievement of European statehood », *Competition and change*, 19 (2), 2015, p. 129-144.

Bruxelles - s'est ajoutée la logique du moins-disant commun pour aboutir sur une législation a *minima*, bien en retrait par rapport à ce que plusieurs pays pris isolément auraient été prêts à mettre en œuvre. Un domaine semble cependant faire exception, celui de la régulation environnementale. S'agissant d'un champ où presque tout est à faire et où les organisations de la société civile disposent d'une avance idéologico-experte sur les milieux d'affaires, le processus normatif européen dans le domaine environnemental tend à être en avant par rapport au niveau national, tandis que les ressorts de la résistance des États sont d'autant plus faibles que ceux-ci sont mis en demeure et d'intervenir dans ce domaine sans forte expérience bureaucratique préalable<sup>16</sup>.

#### **Thèse 4. L'Union européenne n'est pas un champ stratégique**

L'absence d'un capitalisme européen doit être mise en regard d'une intégration politique incomplète. Les sélectivités structurelles, c'est-à-dire les questions et les acteurs qu'il est légitime de considérer dans une enceinte politique donnée, découlent prioritairement des compétences dont celle-ci est dépositaire<sup>17</sup>. Or les compétences exclusives de l'Union sont, hormis la pêche, le commerce, la concurrence et la monnaie. De plus, dans le sillage de la crise financière et de celle de l'euro, les capacités d'intervention du conseil européen, de la banque centrale et de la direction des affaires économiques et financières ont été considérablement renforcées mais autour d'un agenda centré sur de la stabilité financière et le renforcement de la compétitivité.

---

<sup>16</sup> Je remercie Aurélie Trouvé d'avoir attiré mon attention sur ce point. Le contentieux entre la France et la Commission sur la non-application de la directive sur les nitrates de 1991 en est une illustration.

<sup>17</sup> Voir Bob Jessop, "The Strategic Selectivity of the State. Reflections on a Theme of Poulantzas", *The Journal of the Hellenistic Diaspora*, 25, 1999, p. 1-37..

Il faut ici souligner que l'industrie financière bénéficie en Europe d'une politique volontariste à grande échelle, un type d'action vigoureuse et résolue qui fait cruellement défaut dans tant d'autres domaines. Les grandes banques ne font des profits que parce qu'elles bénéficient de garanties publiques. Le FMI a calculé que les subventions implicites auxquelles correspondent ces garanties se sont élevées à 300 milliards de dollars en 2012 dans la zone euro. Dans son ensemble, le système financier ne survit que grâce à une politique monétaire titanesque. En décembre 2011 et février 2012, ce sont quelque 1000 milliards d'euros (près de 8 % du PIB de la zone euro !) qui furent injectés par la Banque centrale européenne dans un système bancaire au bord de la banqueroute. À l'automne 2012, l'institution de Francfort recommence, avec une opération de refinancement à long terme et, magnanime, double récemment la mise avec un programme de rachat de titres sur les marchés de 1300 milliards d'euros. Conjugués à des taux d'intérêts extrêmement faibles, l'effet de ces politiques est de soutenir artificiellement la valeur accumulée sur les marchés et de valider des stratégies financières déconnectée de la dynamique réelle de nos économies<sup>18</sup>. À l'inverse, en matière de régulation du travail et de protection sociale, les capacités d'initiative des institutions européennes sont extrêmement bridées. Cela ne veut certainement pas dire qu'elles n'interviennent pas dans ces domaines. Les *mémoires*, le pacte budgétaire européen et, potentiellement, les contrats de réformes proposés par l'Allemagne incluent tous des contraintes extrêmement fortes en matière de protection sociale (systèmes de retraites, indemnisation du chômage, système de santé) et de droit du travail<sup>19</sup>. Simplement, la politique sociale est victime d'une intégration négative : subordonnés aux objectifs de compétitivité et

---

<sup>18</sup> J'ai analysé ce problème de manière étendue dans mon livre *Le capital fictif. Comment la finance s'approprie notre avenir*, Paris, Les prairies ordinaires, 2014.

<sup>19</sup> A. Jolivet, F. Lerais, C. Sauviat, "La dimension sociale aux prises avec la nouvelle gouvernance européenne", *Chronique internationale de l'IREA*, 143-144, 2013, p. 30-52.

de stabilité budgétaire, le droit du travail et la protection sociale n'interviennent qu'en tant que variables d'ajustement.

On comprend ainsi pourquoi, à l'échelon européen, les contributions des multinationales et des institutions financières à l'élaboration des politiques sont naturellement attendues. En revanche, celles issues du mouvement ouvrier le sont beaucoup moins. L'Union européenne se présente comme une construction institutionnelle unilatérale orientée en faveur du capital. En son sein aucun droit social substantiel n'a été cristallisé ni ne peut l'être dans un avenir proche. C'est même, pour les classes dominantes, un site de contournement qui permet de défaire les compromis institutionnels plus favorables au travail sédimentés dans les États-nations. En revanche, pour les subalternes, l'Union européenne n'est pas un champ stratégique au sens de Nicos Poulantzas<sup>20</sup> ; c'est un champ institutionnel trop monolithique pour mener une guerre sociale de position. Pour qu'il en soit différemment, l'expression récurrente d'une conflictualité sociale directement européenne est une condition indispensable, une condition presque irréalisable tant la désynchronisation des rythmes économiques nationaux a pour corollaire un désalignement des subjectivités collectives<sup>21</sup>. En dépit de quelques initiatives réussies, à l'instar des manifestations Blockupy à Francfort qui perturbèrent l'inauguration du nouveau siège de la Banque centrale européenne le 18 mars 2015, les nombreuses tentatives de construire un mouvement social européen n'ont jusqu'à maintenant pas été couronnées de succès. En témoignent notamment le délitement du processus des forums sociaux européens au cours des années 2000 et l'incapacité de la confédération européenne des syndicats à jouer sur l'agenda

---

<sup>20</sup> Voir Nicos Poulantzas, *L'État, le pouvoir et le socialisme* [1979], Paris, Les prairies ordinaires, 2012 et la préface de Razmig Keucheyan.

<sup>21</sup> Ce point est exploré dans E. Stockhammer, C. Durand et L. List, « European growth models and working class restructuring », *Post Keynesian Economics Study Group Working Paper*, 1508, July 2015. <http://www.postkeynesian.net/downloads/wpaper/PKWP1508.pdf>

européen<sup>22</sup>. Pour autant, il n’y a pas de reflux généralisé de la combativité sociale. Les politiques d’austérité ont entraîné des mobilisations d’une ampleur que le continent n’avait plus connue depuis des décennies, principalement en Europe du Sud. Mais ces luttes se sont situées essentiellement sur leurs scènes nationales respectives, débouchant sur des processus de recomposition politique principalement nationaux eux aussi. Le processus d’inachèvement politique européen est cumulatif. L’absence d’intégration des subalternes par le conflit à cette échelle est le corollaire d’une hégémonie trop puissante du capital. En retour, les pulsions nécessaires de la vie démocratique s’en détournent, contribuant à cristalliser de nouvelles différenciations socio-politiques à l’échelon national. L’intégration institutionnelle en Europe porte ainsi en germe sa désintégration politique. Le changement d’échelle d’une série de fonctions étatiques a opéré une transsubstantiation depuis la démocratie sociale et représentative vers un césarisme bureaucratique, reléguant les subalternes hors de l’espace européen. Cette extériorité de l’Europe par rapport à la vie politique des peuples est, en même temps, la cause de la brutalité de l’hégémonie du capital à cette échelle et la vermoulure qui promet sa dislocation.

## **Thèse 5. L’eupéisme n’est pas un internationalisme**

Pour Walter Benjamin, rien n’est plus corrompateur que l’illusion progressiste dans l’avènement d’un idéal<sup>23</sup>. Cette thèse, développée en tant que critique de la confiance mise par la social-démocratie dans l’inéluctabilité de la victoire du socialisme, et de l’aveuglement aux désastres qui en découlait, peut être parfaitement redéployée dans le contexte du débat à propos de la construction européenne. Pour beaucoup à gauche, l’idée européenne est synonyme d’un rapprochement des peuples et d’un renoncement

---

<sup>22</sup> Voir notamment Laura Horn, “Anatomy of a ‘critical friendship’: Organized labour and the European State formation”, *Globalizations*, 9(4), 2012, p. 577–592.

<sup>23</sup> Voir Michaël Löwy, *Walter Benjamin, avertissement d’incendie*, Paris, PUF, 2001.

salutaire aux chauvinismes auquel il serait mortifère de s'opposer. C'est là un point de vue à mon sens à la fois naïf et dangereux. Il est naïf car le chauvinisme n'est pas l'apanage d'une échelle territoriale donnée, comme en témoignent les politiques hostiles aux migrants de l'Europe de Schengen ou les débats au parfum de guerre de civilisation ayant conduit à écarter la candidature de la Turquie à l'Union. Le patriotisme constitutionnel cher à Habermas n'est à cet égard que le cache-sexe de la réaffirmation d'un européisme qui se rêvait conquérant, un nouveau « phare de la civilisation » cruellement éclipsé ces dernières années par des déboires d'intendance. L'illusion européiste est également dangereuse, car elle met la gauche face à un dilemme insoluble entre, d'un côté, ses aspirations à la justice sociale et à la démocratie et, de l'autre, son attachement à l'idée européenne dont la poursuite passe aujourd'hui par l'acceptation des reculades démocratiques et sociales. En effet, si l'Union européenne incarne une politique internationaliste, c'est celle du capital et cet acquis internationaliste se confond pour l'essentiel avec des positions prises par le capital.

Du point de vue des subalternes, l'internationalisme ne procède pas abstraitement du dépassement des États-nations. Cette question est une affaire d'opportunité, en fonction des possibilités stratégiques offertes par chacune des échelles politiques pour les avancées de la lutte des classes. On peut rappeler la définition de Lénine pour qui l'internationalisme consiste à « faire le maximum de ce qui est réalisable dans un seul pays pour le développement, le soutien, l'éveil de la révolution dans tous les pays »<sup>24</sup>. Autrement dit, une politique de gauche qui vise à défaire des institutions proto étatiques européennes structurellement biaisées en faveur du capital transnational relève de la meilleure politique internationaliste.

Je me contenterai d'une brève remarque pour conclure. L'Europe est l'homme malade du capitalisme mondial. Première

---

<sup>24</sup> Lénine, "Qu'est-ce que l'internationalisme ?" in *La révolution prolétarienne et le renégat Kautsky*, 1918. Disponible en ligne : <https://www.marxists.org/francais/lenin/works/1918/11/v119181110h.htm>

économie de la planète, la zone euro est à l'arrêt depuis sept ans. La gravité de la situation sociale est connue, en particulier dans la périphérie du continent. Sur le plan politique, le soutien électoral à l'extrême centre se réduit dans de nombreux pays. L'esprit de grande coalition qui a présidé à l'intégration européenne s'est répliqué dans les champs nationaux, libérant de l'espace pour de nouvelles forces. La victoire de Syriza en janvier 2015 indique une disposition dans l'électorat pour de véritables changements de régime sociopolitique, et non de simples alternances, sans qu'il soit pour l'instant possible de dire si ceux-ci procèderont d'une intensification de la reprise en main *autoritaire* à l'échelon européen ou s'ils pencheront, selon les pays, du côté de l'égalité et de la démocratie, ou bien de l'autoritarisme, de la xénophobie et de la dépossession, ou bien encore si de nouvelles formes hybrides seront inventées. Seule certitude, les compromis historiques associés à ce que Wolfgang Streeck a appelé le *capitalisme démocratique*<sup>25</sup> dépérissent sur le vieux continent et les spectres qui hantent cette agonie sont façonnés, prioritairement à l'échelon national, par l'existence ou l'absence de luttes sociales et la capacité ou plutôt l'incapacité de la gauche à articuler un projet opposé sans ambiguïté à l'acquis néolibéral européen.

---

<sup>25</sup> Wolfgang Streeck, *Buying Time: The Delayed Crisis of Democratic Capitalism*, New York et Londres, Verso, 2014.